

Panneau d'avertissement ABS

Panneau d'avertissement « Risque de trébuchement » ou « EPI antichute obligatoire » en acier inoxydable



La protection antichute commence dans la tête : les panneaux d'avertissement haute qualité d'ABS Safety permettent de marquer les bords à risques de trébuchement sur le toit, sur les machines industrielles et autres installations, ou bien rappellent l'obligation de port de l'Équipement de Protection Individuelle antichute (EPI antichute). Ainsi, selon les prescriptions, ils rappellent les consignes à respecter aux opérateurs en hauteur, du couvreur au technicien d'entretien, et les enjoignent à faire attention aux emplacements susceptibles de les faire trébucher et aux zones à risque de chute.

Fabriqués en Allemagne par ABS Safety, les panneaux d'avertissement ont une forme triangulaire typique et sont en acier inoxydable résistant aux intempéries ; au montage, ils peuvent être courbés tout simplement à la main à l'angle voulu afin qu'ils soient bien visibles. Ceci permet leur livraison compacte et un transport facile sur le toit ou à l'emplacement souhaité.

Pour les zones de travail marquées avec le panneau d'avertissement « EPI obligatoire », nous proposons évidemment également l'équipement de protection nécessaire. Nous vous fournissons un Équipement de Protection Individuelle antichute conforme à la norme à un prix raisonnable et avec des fonctionnalités intelligentes : du harnais antichute avec gilet de sécurité intégré au casque à jugulaire.

- Panneaux d'avertissement robustes en acier inoxydable
- « Risque de trébuchement » ou « EPI antichute obligatoire »
- Pour utilisation durable en extérieurs
- Fixation variable : béton, bois, acier, bitume, etc.



Accessoires / Composants

